GROUPE AMBM

RAPPORT D'ACTIVITÉS CONSOLIDÉ

Mettre en chantier des projets marquants







DU 1ER AVRIL 2019
AU 31 MARS 2020

Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM)

Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM)

Éco-Ouest Canada (ÉOC)

AMBM

VISION

Des gouvernements municipaux bilingues forts, disposant des partenaires et des ressources nécessaires pour bâtir des collectivités prospères, fières et vibrantes.

MISSION

L'AMBM est la voix du leadership municipal bilingue. Politique et stratégique, elle mise sur la valeur ajoutée du français dans la force du bilinguisme pour favoriser le développement, la vitalité et la pérennité de ses membres et de leurs collectivités.

VALEURS

Les valeurs suivantes expriment les grands principes qui guident l'AMBM dans son fonctionnement, sa prise de décision et son action.

ENGAGEMENT

Nous comprenons les besoins et les attentes de nos membres et orientons nos actions vers l'atteinte ou le dépassement de ceux-ci. Nous inspirons et exerçons une gouvernance saine, solidaire et efficace. Nous créons une synergie entre toutes les parties prenantes envers l'atteinte d'objectifs collectifs élevés, au bénéfice de nos collectivités.

IDENTITÉ BILINGUE

Nous célébrons et faisons la promotion du français en tant que valeur ajoutée dans la force du bilinguisme dans le contexte des deux langues officielles du Canada. Nous reconnaissons que la langue française est un atout distinctif et un vecteur de la vie sociale, culturelle et économique dans nos collectivités.

LEADERSHIP

Nous menons activement des actions stratégiques, pertinentes et innovantes visant à inspirer et influencer le futur des gouvernements municipaux bilingues du Manitoba, puis à favoriser leur prospérité et leur pérennité.

PÔLES STRATÉGIQUES

1

AFFIRMER UN LEADERSHIP ET UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUES

En affirmant son leadership sur la scène provinciale et nationale, l'AMBM positionne ses membres, leurs enjeux et leurs priorités auprès des deux autres ordres de gouvernement et établit des collaborations stratégiques avec des partenaires municipaux clés.

2

RENFORCER NOTRE NOTORIÉTÉ ET NOTRE VISIBILITÉ

Les municipalités du Manitoba ainsi que ses partenaires clés reconnaissent la valeur ajoutée de l'AMBM et témoignent de celle-ci.

3

CONSOLIDER LE GROUPE AMBM

Les trois organisations associées au Groupe AMBM (AMBM, CDEM et ÉOC) mènent des actions concertées répondant aux enjeux et aux priorités des municipalités membres et sont reconnues pour agir sous l'égide du consortium Groupe AMBM.

4

PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VITALITÉ, À LA PROSPÉRITÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCOPHONIE

L'AMBM est un acteur de premier plan pour stimuler la vitalité, la prospérité et le développement de la francophonie en situation minoritaire, tant au niveau régional que provincial et national.

5

ASSURER UNE PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE EFFICACE ET EFFICIENTE

L'AMBM met en place des pratiques de gouvernance et de gestion optimisant sa performance et favorisant sa pérennité.

1

GROUPE AMBM

LA FORCE D'UN CONSORTIUM AU SERVICE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



Le Groupe AMBM est avant tout un consortium économique formé de trois entités à but non lucratif, au service du leadership municipal bilingue du Manitoba.

L'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) est la voix des 15 gouvernements municipaux engagés à offrir des services dans les deux langues officielles à leur population. Politique et stratégique, l'AMBM mise sur la valeur ajoutée du français dans la force du bilinguisme pour favoriser le développement, la vitalité et la pérennité de ses membres et de leurs collectivités.

Oeuvrant sous l'égide de l'AMBM, le CDEM[1] et Éco-Ouest Canada sont deux moteurs de développement économique complémentaires, oeuvrant en synergie auprès des collectivités.

Le CDEM exerce un mandat provincial multi-facettes en développement économique auprès des entrepreneurs, des organisations et des groupes communautaires des 15 municipalités bilingues du Manitoba.

Éco-Ouest Canada exerce un mandat national en accompagnant les petites et moyennes municipalités dans la planification et la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement. Éco-Ouest Canada offre également une expertise de pointe en gestion de projets de développement durable auprès d'une clientèle élargie.

1 Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba

ORGANISATION

AMBM

- Leader du Groupe AMBM.
- Catalyseur du développement, de la prospérité et de la pérennité des collectivités bilingues du Manitoba.
- Chef de file politique et stratégique regroupant, appuyant et représentant une gouvernance municipale forte et solidaire.
- 15 municipalités manitobaines ayant adopté une politique d'offre de services dans les deux langues officielles.
- Gouvernance assurée par chaque municipalité membre qui nomme un représentant élu au conseil d'administration de l'AMBM.

FAITS SAILLANTS 2019–2020

La voix forte et solidaire du leadership municipal bilingue du Manitoba

Une contribution de 3 500 $ auprès des bibliothèques bilingues a généré un investissement de 30 337 $ (effet de levier de 9 $).

Services de traduction de l'AMBM auprès de ses membres : 467 670 mots pour un investissement de 122 570 $, soit une augmentation de 8,2 % par rapport à l'année précédente.

Création et déploiement d'une plateforme d'information et de ressources sur la pandémie de la COVID-19 à l'intention des municipalités bilingues et des collectivités francophones du Manitoba.

Collaboration AMBM-CDEM pour le recensement des projets prioritaires en infrastructures des 15 municipalités bilingues du Manitoba : plus de 50 projets dépassant 138 millions de dollars.

Conception et diffusion d'un mémoire fédéral (six recommandations) et d'un mémoire provincial (10 recommandations) pour la concrétisation des projets prioritaires.

Multiples représentations auprès des gouvernements pour positionner les 16 recommandations contenues dans les mémoires.

Lancement des travaux entourant l'élaboration d'une stratégie de développement rural intégrée pour la francophonie manitobaine : vers un plus grand accès à des services en français en milieu rural.

Lancement des travaux pour l'élaboration d'un modèle de maturité en matière de prestation de services municipaux dans les deux langues officielles.

Avancées importantes vers le développement d'un règlement d'application de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* reconnaissant les municipalités bilingues du Manitoba en tant que gouvernements locaux et entités publiques ayant la responsabilité de respecter les dispositions de ladite Loi.

Invitation de la Province du Manitoba à créer un groupe de travail, de coopération et de consultation pour formaliser la reconnaissance de l'AMBM en tant qu'association municipale et établir de nouvelles avenues de collaboration entre les ordres de gouvernement provincial et municipaux.

Immigration : appui à l'initiative *Communauté francophone accueillante du Manitoba* et nouveau projet pour définir et concrétiser le rôle des municipalités bilingues en immigration.

Investissement de 112 500 $ en appui à l'offre de services dans les deux langues officielles auprès des municipalités bilingues du Manitoba.

Élaboration et adoption du nouveau plan stratégique 2020-2025 de l'AMBM.

Appui continu envers l'ancrage et la stabilisation d'ÉOC, organisme créé par le leadership municipal bilingue en 2017.



LES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA

1 Municipalité rurale d'Alexander

2 Municipalité rurale de Salaberry

3 Municipalité rurale de Ellice-Archie

4 Municipalité rurale de La Broquerie

5 Municipalité rurale de Montcalm

6 Municipalité rurale de Ritchot

7 Municipalité rurale de Saint-Laurent

8 Municipalité rurale de Taché

9 Ville de Winnipeg

10 District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes

11 Ville de Sainte-Anne

12 District urbain local de Saint-Léon

13 Village de Saint-Pierre-Jolys

14 District urbain local de Somerset

15 Ville de Powerview-Pine Falls

ORGANISATION

Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM)

- ***Mandat:*** Encourager, stimuler et organiser le développement économique dans les municipalités bilingues du Manitoba.
- Reconnu à l'échelle canadienne pour son leadership.
- 23 employés.
- ***Offre de services :*** appui aux entreprises, communications, développement économique communautaire, employabilité, immigration, intégration de la jeunesse, mouvement coopératif, tourisme.

FAITS SAILLANTS 2019–2020

APPUI AUX ENTREPRISES

86 nouvelles entreprises ont pris leur envol

179 nouveaux emplois créés

8 620 000 $ générés en effet levier

556 personnes desservies

23 ateliers offerts (177 participants)

APPUI AUX IMMIGRANTS INVESTISSEURS

36 entreprises créées dont 22 en milieu rural

2 069 500 $ investis envers la création d'entreprises

82 immigrants desservis

2 ateliers offerts

JEUNESSE

Initiative Junior Achievement (littératie financière) :
- 172 programmes
- 4 553 participants
- 36 écoles
- 4 divisions scolaires

Entrepreneuriat
- 3 camps de jeunes entrepreneurs dont 2 au rural : 22 participants
- Initiative de commerce de castor (Festival du Voyageur) : 7 séances réunissant 800 élèves
- Programme *Été en affaires* : 16 jeunes entrepreneurs et 10 entreprises créées

Carrières et métiers
- Journée d'exploration des métiers avec trois (3) écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM)
- 197 participants
- 24 bénévoles

EMPLOYABILITÉ

Destination Emploi :
- 119 personnes formées
- 96 personnes ont trouvé un emploi
- Taux de réussite : 85 %

Emploi pour tous :
- 134 personnes formées
- 93 personnes ont trouvé un emploi
- Taux de réussite : 70 %

Services pré-départ :
- 84 participants dont 80 jeunes

Services adaptés :
- 18 personnes formées
- 11 personnes ont trouvé un emploi
- Taux de réussite : 60 %

IMMIGRATION

67 visites exploratoires organisées

2,059 demandes d'information traitées

65 consultations en personne

232 nouveaux arrivants d'expression française installés au Manitoba

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

15 municipalités bilingues desservies

18 projets communautaires complétés

25 projets communautaires en cours

52 000 $ investis

7 268 000 $ générés par effet de levier

14 municipalités bilingues dotées d'un profil sur la plateforme Townfolio

2 profils d'attraction d'investissements créés

6 plans stratégiques impliquant plus de 40 partenaires

TOURISME

33 projets touristiques en cours

18 entreprises touristiques créées ou élargies

96 emplois créés

1 393 500 $ générés par effet de levier

61 organisations partenaires

28 collaborateurs

ORGANISATION

ÉCO-OUEST CANADA (ÉOC)

Créé par le CDEM en 2008 (secteur de l'économie verte), Éco-Ouest Canada a joint le Groupe AMBM en tant qu'organisme à but non lucratif en 2017.

- ***Mandat :*** sensibiliser et accompagner les petites et moyennes municipalités de l'Ouest canadien et des autres provinces envers l'écologisation de leur économie locale et régionale. Emphase particulière sur l'appui aux municipalités membres de l'AMBM et de l'AMM.

- Offrir une expertise: énergie, transport, traitement des eaux usées, gestion des déchets, réaménagement des terrains contaminés, valorisation des produits issus de l'agriculture.

- Mandat national à l'intérieur d'une structure à but non lucratif.

FAITS SAILLANTS 2019–2020

Soutenir l'écologisation de l'économie locale et régionale

27 plans d'action locaux sur les changements climatiques (PALCC) réalisés auprès de :
- 20 collectivités rurales du Manitoba;
- 1 collectivité urbaine (Portage-la-Prairie) du Manitoba;
- 6 collectivités rurales de la Saskatchewan.

2 plans communautaires en matière d'énergie et d'émissions réalisés auprès de la MR de Russell-Binscarth et la communauté Gambler First Nation.

1 plan d'action durable communautaire (Sustainable Neighbourhood Action Plan) réalisé auprès de la collectivité de Pinawa.

Partenariat avec Environnement et Changement climatique Canada pour la mise en œuvre de l'initiative BCI (Initiative Entreprise Climat) : valeur de 101 200 $.

Dernière année du partenariat avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) permettant à ÉOC d'agir en tant que conseiller régional pour le climat au Manitoba et en Saskatchewan.

2 partenariats avec la Province du Manitoba visant à :
- Appuyer les municipalités à développer des stratégies de réacheminement des déchets organiques;
- Développer une étude de faisabilité pour la création d'un programme provincial de recyclage d'électroménagers.

1 partenariat avec la Province de l'Alberta pour développer le plan d'affaires entourant la chaîne de valeur de l'industrie du chanvre en Alberta (modèle économique et analyse du transport).

Dépôt de 7 propositions financières auprès de différents ordres de gouvernement pour des projets de développement durables atteignant 838 700 $.

À ce jour, Éco-Ouest Canada a développé une imposante base de données de plus de 100 inventaires d'émissions de gaz à effets de serre, 200 initiatives entourant divers projets environnementaux pour le compte de 53 différentes communautés de l'Ouest canadien.

2

PROJETS D'INFRASTRUCTURES PRIORITAIRES:

L'AMBM PUBLIE 2 MÉMOIRES PERCUTANTS

À la suite de la consultation ayant relevé plus de 50 projets d'infrastructures (138 millions de dollars) chez ses membres, l'AMBM marquait l'histoire en publiant deux mémoires politiques s'adressant respectivement aux gouvernements fédéral et provincial.

Au total, ces mémoires présentent 16 recommandations visant à faciliter et à appuyer la mise en chantier des projets prioritaires de ses membres en matière d'infrastructures sociales, touristiques, numériques et de développement durable. Ces deux mémoires ont immédiatement suscité l'intérêt des gouvernements visés et engendré de multiples rencontres d'impact auprès d'élus et de cabinets ministériels en lien avec les demandes formulées. À l'issue de cet exercice, l'AMBM trace un bilan positif et peut affirmer que l'Association et ses membres ont su bâtir un positionnement enviable en plus d'ouvrir de nouveaux canaux de communication fluides et dynamiques avec leurs partenaires gouvernementaux. Ces avancées sont encourageantes, mais il reste beaucoup de travail à accomplir. La prochaine étape sera de déterminer et mettre en place de nouveaux mécanismes innovants et d'envergure pour faciliter les investissements en infrastructures dans les municipalités bilingues et, par ricochet, dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) de notre province.

Quand la COVID-19 s'invite à la table

Dans le contexte de la crise de la COVID-19, nos gouvernements municipaux sont aux rendez-vous depuis le premier jour pour assurer la santé et la sécurité de la population et soutenir au quotidien les entreprises qui vivent elles aussi les contrecoups de la crise sanitaire. Ainsi, l'attention et les ressources des municipalités ont été orientés envers la gestion de cette crise depuis le début de l'année 2020. La COVID-19 a engendré une contraction de l'économie locale et occasionné pour les municipalités des pertes de revenus ainsi qu'un bond sans précédent de leurs dépenses.

STRATÉGIE DE RELANCE ÉCONOMIQUE 2021-2023 : UNE SUITE LOGIQUE AUX MÉMOIRES FÉDÉRAL ET PROVINCIAL

L'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) et ses membres considèrent que cette relance passera par la stimulation de l'économie à plusieurs niveaux, à commencer par les infrastructures. En ces temps d'incertitude, il est impératif que les trois ordres de gouvernements travaillent ensemble pour bâtir des collectivités plus fortes et résilientes.

La relance s'appuiera sur notre capacité à rebondir, sur notre flexibilité et notre capacité d'adaptation, mais également sur notre agilité et rapidité à mettre cette stratégie à exécution. Cette stratégie nous permettra de non seulement relever les besoins des municipalités bilingues du Manitoba, mais de trouver des mesures ciblées y répondant afin qu'elles s'engagent sur le chemin d'une croissance durable et bien orchestrée.

Dans la foulée des mémoires publiés en 2019, dès l'automne 2020, le Groupe AMBM mènera ainsi une nouvelle consultation auprès de ses membres pour faire le point sur leurs projets prioritaires en infrastructures et cheminer vers l'élaboration d'une Stratégie de relance économique pour les municipalités bilingues du Manitoba.

3

VERS LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE L'AMBM EN TANT QU'ASSOCIATION MUNICIPALE

Au cours de l'année, l'AMBM a déposé une stratégie de collaboration auprès du gouvernement du Manitoba. Cette stratégie comportait notamment comme recommandation la reconnaissance officielle de l'AMBM comme association municipale par la Province. En conséquence, le gouvernement provincial a créé un groupe de travail spécial et convié l'AMBM à y participer exclusivement. L'un des objectifs de ce groupe de travail consiste à formaliser la reconnaissance de l'AMBM comme association provinciale. Par le fait même, ce nouveau groupe constituera une plateforme de représentation significative pour les membres de l'Association.

Durant la période, l'AMBM a également fait des avancées importantes vers le développement d'un règlement d'application de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*. La Stratégie de développement rurale intégrée pour la francophonie manitobaine et l'élaboration d'un modèle de maturité pour les services municipaux dans les deux langues officielles permettront à l'AMBM et à ses membres de franchir de nouvelles étapes clés en 2020-2021.

4

AUGMENTER L'ACCÈS AUX SERVICES DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES

En 2019-2020, l'AMBM lançait deux initiatives d'envergure ayant pour objectif d'augmenter substantiellement l'offre de services dans les deux langues officielles au Manitoba et faciliter l'accès à ceux-ci.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉE POUR LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Lors de son assemblée générale annuelle 2019, la Société de la francophonie manitobaine (SFM) a annoncé son intention de mettre en place une démarche structurée visant le développement d'une Stratégie de développement rural intégrée pour la francophonie manitobaine. Pour réaliser ce projet de société, la SFM a choisi de faire équipe avec l'AMBM et le CDEM. Les trois organismes ont ensemble affecté cinq (5) personnes-ressources de leurs organisations respectives pour former le comité directeur du projet et mandaté Justin Johnson, le chef de la direction de l'AMBM, pour agir en tant que directeur de projet.

L'objectif de la stratégie consiste à optimiser l'offre de services en français en milieu rural au Manitoba et faciliter l'accès à ceux-ci en misant sur les forces des livreurs de services en place.

Près d'une trentaine d'organisme, majoritairement des livreurs de services en milieu rural, ont accepté de faire partie du comité de concertation entourant l'initiative.

Au 31 mars 2020, la phase initiale des consultations était sur le point d'être amorcée. La stratégie sera élaborée par la firme Consultation Alegria Consulting inc., en étroite collaboration avec le comité directeur et le comité consultatif reliés au projet. Les travaux seront complétés au printemps 2021.

La participation active des municipalités bilingues du Manitoba dans la mise en œuvre de ce véritable projet de société fait de celles-ci des acteurs de premier plan pour le développement de la francophonie en milieu rural.

Modèle de maturité de prestation de services municipaux dans les deux langues officielles

Les municipalités bilingues du Manitoba ont à cœur d'offrir à leurs citoyens une prestation de services optimale dans les deux langues officielles. Or, certains enjeux font en sorte que cette prestation de services varie d'une municipalité à l'autre.

Afin de renforcer les capacités de ses membres en la matière, l'AMBM a amorcé la création d'un modèle de maturité pour la prestation de services municipaux dans les deux langues officielles.

Ce modèle de maturité permettra de mesurer le point de départ de chaque membre, d'identifier leurs besoins (outils, ressources) et, par la suite, de mesurer leurs progrès en termes de prestation de services dans les deux langues officielles.

Cette démarche vise spécifiquement les municipalités bilingues en milieu rural. Également membre de l'AMBM, la Ville de Winnipeg a généreusement offert de partager son expérience ainsi que les mécanismes et outils développés par son équipe entourant la prestation de services dans les deux langues officielles.

Une consultation sera menée au printemps 2020 auprès des cadres administratifs des 14 municipalités bilingues rurales. La démarche entraînera par le fait même la création de la nouvelle table provinciale des cadres administratifs de l'AMBM.

5

DEMANDE ACCRUE ENVERS LES SERVICES DE TRADUCTION DE L'AMBM

Depuis 2013, l'AMBM coordonne les services de traduction de documents municipaux pour le compte de ses membres grâce à un financement provenant de l'*Entente Canada-Manitoba relative aux services en français*. En 2019-2020, l'AMBM a ainsi autorisé la traduction de 467 670 mots pour un investissement de 122 570 $, soit une augmentation de 8,2 % par rapport à l'année précédente. Avec la pandémie mondiale de la COVID-19, les municipalités bilingues du Manitoba devront produire et diffuser une quantité sans précédents de documents critiques dans les deux langues officielles à leur population (consignes et procédures de santé publiques). Selon un tour d'horizon effectué auprès de ses membres, l'AMBM anticipe que les demandes de traduction de la part de ses municipalités membres doubleront au cours de l'année 2020-2021.

6

MUNICIPALITÉS ET IMMIGRATION

Depuis 2019, l'AMBM est fière de représenter ses membres au Comité consultatif communautaire de l'initiative de la communauté francophone accueillante de la région de la Rivière-Seine. Ce projet, mené par le Réseau en immigration francophone du Manitoba (RIFMB), permet d'offrir aux collectivités de la Rivière-Seine le soutien requis pour offrir un accueil chaleureux aux nouveaux arrivants d'expression française et les aider à bien s'intégrer.

Les municipalités ont un impact direct sur la vitalité et la qualité de vie de leur population et ont intérêt à participer au continuum de l'immigration. C'est pourquoi, dès avril 2020, l'AMBM amorcera un projet de trois ans visant à définir le rôle des municipalités bilingues du Manitoba en matière d'immigration francophone dans la province, en plus d'identifier les outils et les ressources nécessaires pour l'exercer pleinement.

Soulignons que depuis plusieurs années, le CDEM fait un travail d'excellence auprès des immigrants économiques d'expression française en leur fournissant des services d'employabilité et d'entrepreneuriat. Ces nouveaux arrivants proviennent de nombreux pays (France, Belgique, pays d'Afrique francophone et d'ailleurs dans le monde) et participent à l'économie de nos municipalités de multiples façons.

7

MODERNISATION DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES : LE LEADERSHIP MUNICIPAL BILINGUE INFLUENCE L'ORDRE DU JOUR

En mars 2020, le conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) adoptait une résolution comportant deux énoncés complémentaires à l'égard de la *Loi sur les langues officielles* (LLO). Cette résolution avait initialement été proposée à la FCM par le conseil d'administration de l'AMBM en 2018.

Le premier énoncé de cette résolution consiste à « presser le gouvernement du Canada de moderniser à fond la *Loi sur les langues officielles* afin de réaffirmer et renforcer un partenariat fédéral-municipal direct en matière de langues officielles d'une manière qui respecte les compétences provinciales ». Il est impératif de revoir en profondeur la LLO afin que celle-ci reconnaisse pleinement les gouvernements municipaux comme des partenaires clés du gouvernement fédéral, au même titre que les provinces et territoires, pour la mise en œuvre des éléments en lien avec leurs domaines de compétence.

Le deuxième énoncé de cette résolution vise à inciter « le gouvernement fédéral à explorer la mise sur pied d'un programme de financement, de ressources et de formation en matière de langues officielles pour les municipalités intéressées afin de soutenir et de promouvoir l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. » Depuis la création de la LLO, il y a 51 ans, il y a un consensus généralisé à l'effet que les gouvernements municipaux ont un rôle important à jouer dans l'application de cette loi grâce à leur proximité avec les minorités et leur impact direct sur leur quotidien. Or, cette implication attendue n'a jamais été clairement définie ni reconnue officiellement.

8

MOT CONJOINT DU PRÉSIDENT ET DU CHEF DE LA DIRECTION

On se souviendra longtemps de mars 2020 qui a marqué la mise sur pause de notre économie en raison de la pandémie de la COVID-19. Or, cette même période marquait du même coup le début d'une course effrénée pour nos municipalités qui sont au rendez-vous depuis le premier jour afin de protéger la santé et la sécurité de leurs citoyens.

Au moment d'écrire ces lignes, les gouvernements fédéral, provincial et municipaux semblent s'entendre sur l'importance d'une relance économique verte au cours de la prochaine année, voire des prochaines années. Pensons notamment au Plan vert et climatique du Manitoba. En mettant sur pied ÉOC en 2017, le leadership municipal bilingue venait de créer le véhicule par excellence pour appuyer la vision de nos trois paliers de gouvernements. Plus que jamais, la mission d'ÉOC est pertinente et plus que jamais, nous sommes prêts à faire équipe avec nos partenaires gouvernementaux pour épauler la reprise économique post-COVID.

De façon générale, nous retenons que l'année 2019-2020 a été marquée par la mise en chantier de nouveaux projets qui marqueront profondément l'avenir de l'AMBM et de ses membres.

Les changements que nous poursuivons sont d'ordre structurel. D'une part, nous cherchons à optimiser les mécanismes en place. D'autre part, nous explorons des solutions qui vont à l'encontre des paradigmes existants. Il faut oser innover pour obtenir des résultats différents. Mais dans tous les cas, nous avançons en nous appuyant sur des données probantes, sur des consultations solides auprès de nos membres et de nos partenaires.

Les initiatives visant l'augmentation de l'offre et de l'accès à de plus amples services dans les deux langues officielles, l'engagement des gouvernements de proximité en immigration et la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*. Sans oublier le cheminement vers une reconnaissance officielle de l'AMBM en tant qu'association municipale par le gouvernement du Manitoba.

2019-2020 marquera sans contestation le début d'une nouvelle ère. Et si la nouvelle normalité (*the new normal*) consistait pour le Groupe AMBM et ses membres à contribuer d'une façon renouvelée au développement des Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) du Manitoba ? C'est ce que nous souhaitons pour les années à venir.

Puisque le renouveau est toujours le fruit de collaborations mutuellement fructueuses, nous tenons à remercier chaleureusement la gouvernance, la direction et les équipes chevronnées du CDEM et d'ÉOC qui font un travail hors du commun dans nos collectivités.

Notre reconnaissance va également envers nos gouvernements provincial et fédéral qui appuient financièrement et techniquement notre association dans la mise en œuvre d'initiatives clés ayant des effets structurants sur la vitalité et le développement de nos membres.

Enfin, merci infiniment à nos nombreux partenaires communautaires, provinciaux et nationaux grâce auxquels l'AMBM peut exercer pleinement son mandat et porter la voix de ses membres toujours plus haut, toujours plus loin.

Ivan Normandeau
Président du conseil d'administration

Justin Johnson
Chef de la direction

9

LA GOUVERNANCE DE L'AMBM

CONSEIL DE DIRECTION

Ivan Normandeau
Président
Préfet adjoint de la Municipalité rurale de La Broquerie

Justin Bohémier
Vice-président
Maire de la Municipalité rurale de Taché

Lilliane Sorin
Trésorière et représentante des cadres administratifs municipaux
Adjointe à l'administration du District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes à la Municipalité rurale de Lorne

Conrad Durand
Secrétaire
Membre du District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Diane Dubé
Conseillère
Municipalité rurale de Alexander

André Carbonneau
Conseiller
Municipalité rurale de De Salaberry

Angelo Fouillard
Conseiller
Municipalité rurale de Ellice-Archie

Paul Gilmore
Préfet
Municipalité rurale de Montcalm

Paul Desrosiers
Représentant par procuration
Ville de Powerview-Pine Falls

Chris Ewen
Maire
Municipalité rurale de Ritchot

Richard Pelletier
Maire
Ville de Sainte-Anne

Gaétan Talbot
Membre
District urbain local de Saint-Léon

Raymond Maynard
Maire
Village de Saint-Pierre-Jolys

Cheryl Smith
Préfète
Municipalité rurale de Saint-Laurent

Mathieu Allard
Conseiller
Ville de Winnipeg

Denis Savard
Membre
District urbain local de Somerset

Merci aux gouvernements du Canada et du Manitoba pour leur appui à notre mission ainsi que leur soutien financier.

Government of Canada / Gouvernement du Canada

Manitoba

AMBM

ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA

ASSOCIATION OF MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITIES

T 204 289 4077
E INFO@AMBM.CA

219-614, RUE DES MEURONS,
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 2P9

@GroupeAMBM

AMBM.CA